

2013-12-19

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La répartition de la dette au sein de la zone euro : le rôle des caractéristiques individuelles, des institutions et des conditions de crédit

par Olympia Bover, Jose Maria Casado, Sonia Costa, Philip Du Caju, Yvonne McCarthy, Eva Sierminska, Panagiota Tzamourani, Ernesto Villanueva et Tibor Zavadil

NBB Working Paper No 252 - Research Series

Le présent Working Paper évalue les différences entre les pays de la zone euro sur le plan de la répartition des diverses mesures de la dette en fonction des caractéristiques des ménages. L'analyse s'appuie sur la nouvelle Enquête sur le patrimoine et la consommation des ménages (Household Finance and Consumption Survey ou HFCS), une étude harmonisée contenant des informations sur la structure démographique, la dette, le patrimoine et les revenus des ménages au sein des pays de la zone euro.

Les données recueillies font état de différences notables sur le plan de l'incidence, du montant et du coût de l'endettement de ménages comparables entre les différents pays de la zone euro. Parmi les facteurs susceptibles d'expliquer l'endettement, le niveau des revenus et le niveau d'éducation des membres du ménage semblent constituer des considérations démographiques importantes. Dans ce contexte, l'endettement garanti (hypothécaire) des différentes cohortes d'âge présente un profil en forme de cloche. Plus particulièrement, la propension à emprunter enregistre un pic chez les 35-44 ans, soit avant le pic de la courbe des revenus, ce qui suggère que l'endettement garanti contribue à lisser la consommation des ménages. Néanmoins, les différences entre les pays en matière d'âge, de revenus et de niveau d'éducation des emprunteurs sont importantes.

La présente étude analyse également le rôle des institutions juridiques et économiques sur le plan de l'impact divergent des caractéristiques des ménages sur les schémas d'endettement entre les différents pays, et plus particulièrement le rôle de l'exécution juridique des contrats, du traitement fiscal des remboursements de prêt hypothécaire, des ratios prêt-valeur réglementaires, de l'étendue des informations disponibles concernant les emprunteurs et des conditions de crédit. Les modèles théoriques ont souligné le rôle de chacune de ces institutions dans la répartition de l'issue des dettes sur les différents groupes d'âge et de revenus. Les constatations suggèrent que parmi les institutions considérées, l'exécution juridique des contrats – mesurée par le temps nécessaire pour recouvrer la dette – est celle qui rend le mieux compte des particularités de la répartition de la dette. Ces résultats résistent bien à l'inclusion d'autres institutions. Les ratios prêt-valeur réglementaires, la fiscalité des prêts hypothécaires et la prédominance des prêts hypothécaires à différé d'amortissement et des prêts à taux fixe jouent également un rôle mais produisent des résultats moins solides. Les constatations pourraient suggérer que l'octroi de crédit hypothécaire souffre de l'influence des procédures juridiques qui diffèrent le recouvrement en cas de défaut de remboursement. En présence de ces procédures, les banques anticipent le risque de pertes qu'entraîne l'allongement de la période de recouvrement en rationnant l'octroi de crédit ou en limitant le taux d'acceptation des demandes, mais aussi en tarifant le crédit différemment selon les groupes de revenus et en imposant des taux d'intérêt relativement plus élevés aux ménages à faibles revenus.

Enfin, l'étude fait ressortir une hétérogénéité substantielle dans la répartition de la dette des ménages entre les différents pays. Cette diversité exerce un impact à différents niveaux, et notamment au niveau de la politique macroéconomique – les conséquences d'une hausse des taux d'intérêt dépendant par exemple de la proportion et des caractéristiques des ménages endettés – et de la stabilité financière – dans la mesure où les arriérés dépendent des revenus, de l'âge et de la structure des ménages endettés. Ces résultats méritent d'être approfondis.